

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2026

**ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME À PROPULSION
VÉLIQUE - (N° 2615)**

Commission	
Gouvernement	

N° 25

AMENDEMENT

présenté par

M. Coquerel, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport détaillant les besoins en formation pour assurer le développement du transport maritime décarboné, et notamment du transport maritime à propulsion vélique. Ce rapport évalue notamment les besoins en financement de l'École nationale supérieure maritime pour répondre à cet objectif, et l'opportunité d'ouvrir de nouveaux lycées professionnels maritimes sur le territoire.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, les député.es de La France insoumise souhaitent que le Gouvernement remette un rapport aux parlementaires détaillant le plan envisagé pour adapter la formation des marins au développement de cette filière en devenir.

Actuellement les écoles de formation de marins, et notamment l'École nationale supérieure maritime (ENSM) ne dispensent pas de cours spécifiques pour la navigation avec ces systèmes.

Si nous saluons les récentes déclarations de son directeur général, qui s'est dit disposé à intégrer des modules dans les formations, le soutien de l'Etat pour développer cette formation sera indispensable.

Un objectif de doublement des promotions d'officiers navigants de la marine marchande formés dans cette institution d'ici 2027 par rapport à 2020 avait été fixé dans le cadre du Fontenoy du maritime, pour répondre à la perspective d'une pénurie de 35 000 marins dans les prochaines années.

Or, si la subvention pour charges de service public de l'ENSM avait été fortement réévaluée en 2022 puis avait continué de progresser jusqu'en 2025, elle fait elle aussi les frais des coupes budgétaires du PLF pour 2026, étant réduite de 12 %, soit 3 millions d'euros, pour s'établir à 22,2 millions d'euros.

Quant au plafond d'emplois de l'ENSM, il reste stable en 2026 à 239 ETPT, alors que la trajectoire prévue pour tenir les engagements du Fontenoy sur le maritime prévoyait son augmentation.

Une telle politique n'est pas à la hauteur et freinera le développement du pavillon français. Et ce d'autant plus au regard des nouvelles exigences que suppose le développement du transport maritime décarboné, et notamment vélique en matière de formation des marins.

La France insoumise propose dans son programme l'Avenir en commun d'adapter les places disponibles au sein de l'ENSM aux nouveaux débouchés générés par la décarbonation du transport maritime, de pérenniser son financement, et d'augmenter les salaires de ses enseignants à hauteur de leurs qualifications.

Nous proposons également d'ouvrir au moins un lycée professionnel maritime dans chaque département littoral de l'Hexagone et dans chaque département d'Outre-mer.

Le rapport que nous demandons devra donc détailler quel plan envisage le Gouvernement pour adapter réellement la formation des marins à ces filières écologiques d'avenir, notamment sur le plan budgétaire.